

## LES MASQUES TOMBENT !! L'AFFRONT AUX DPIP !

Les annonces d'hier lors du « séminaire » DFSP/IP/Chef d'établissement à l'école militaire suscitent indignation et colère.

Notre crainte se concrétise et une organisation syndicale va enfin voir sa fusion tant désirée aboutir, mais à quel prix.... En effet, avec la création d'un corps intermédiaire de A type, à savoir les Chefs de Service Pénitentiaire, issu du corps de commandement (officiers), l'administration aura tout le loisir de fusionner le corps de DPIP avec celui-ci aux grilles similaires !

### **Quel camouflet pour le corps des DPIP !**

Encore un obstacle à la progression statutaire du corps des DPIP. Un obstacle voulu par le DAP, seul coupable de ces reculades. Seul coupable de ces divisions entre nous, DPIP. Seul responsable de cette dévalorisation délibérée de nos métiers.

Pour le SNEPAP-FSU, le métier de DPIP a sa spécificité qui doit être reconnue et consacrée. C'est pourquoi nous militons pour intégrer pleinement les fonctions de directeur départemental au déroulé normal de carrière des DPIP.

Ainsi, cette intégration aura pour effet de tirer vers le A + la grille de l'ensemble du corps et de rendre éligibles les DPIP aux postes de directeur en administration centrale.

Depuis la réforme de 2010 obtenue par le SNEPAP-FSU qui alignait les CPIP sur les officiers, nous ne pouvons que constater que les jeux syndicaux des uns et des autres ont conduit à un déclassement de la filière.

Dans le cadre de ce mandat, le SNEPAP-FSU n'a eu de cesse de se battre pour l'obtention d'une réforme des DPIP et l'administration a clairement su nous dire que

cette dernière serait étudiée après la réforme des DSP et des officiers. Nous ne sommes pas dupes ; des dates ont été énoncées : 2019 puis 2020 et pourquoi pas la fin du quinquennat... ?

Le SNEPAP-FSU n'attendra pas la fin du quinquennat pour agir comme nous avons pu le marteler au plus haut niveau de l'État, alors que l'ensemble des SPIP, avec à leurs têtes les DPIP, se mobilise dans le cadre du déploiement du RPO1... Les annonces et perspectives de ce 26 novembre 2018 vont certainement impulser les motivations nécessaires dans ce vaste chantier... Mais cela n'est pas important, il n'y aura qu'à solliciter en renfort nos futurs collègues Chef de service pénitentiaire...

*Paris, le 27 novembre 2018*

